



**Fédération Nationale de l'Enseignement, de la Culture
et de la Formation Professionnelle Force Ouvrière de l'Eure**

à l'UD F.O. 17-ter rue de la côte blanche 27 000 Evreux 02 32 33 01 11

fnecfpfo27@gmail.com

Déclaration de la FNEC FP-FO 27 au CSA SD de repli du 3 juillet 2026

Madame la Directrice Académique de l'Eure,
Mesdames et messieurs les membres du CSA de l'Eure,

Madame la Directrice Académique de l'Eure,

Mesdames, Messieurs les membres du CSA de l'Eure

Les personnels n'acceptent pas les conséquences catastrophiques des budgets d'austérité mis en œuvre par le gouvernement, alors que dans le même temps les dépenses d'armement ne cessent d'augmenter, notamment à travers la nouvelle loi de programmation militaire. Le budget des armées dépasse maintenant celui de l'Education nationale.

Dans la 8ème puissance mondiale, des personnels faute de ventilateurs ou de climatisation font des malaises et sont évacués par le SAMU. Le fait que les bâtiments soient totalement inadaptés à des phénomènes qui se répètent chaque année et qui sont amenés à se reproduire et s'amplifier est la conséquence d'absence de mesures prises par votre gouvernement et tous ceux qui se sont succédé.

Le ministre a annoncé le 28 juin : « Il faut mettre en place rapidement des mesures d'équipements pour soulager les établissements le temps d'engager leur rénovation. » Nous demandons que tous les moyens demandés par les personnels soient mis en place avant la rentrée.

En cette fin d'année scolaire, des écoles se mobilisent pour exiger l'annulation des fermetures de classes, comme à St Ouen de Thouberville. Les 4 000 suppressions de postes et les fermetures sont maintenues.

Plus de 50 000 élèves n'ont aucune prise en charge par un AESH alors qu'ils bénéficient d'une notification en ce sens et 30 000 élèves sont aujourd'hui en attente de places dans des établissements sociaux et médico-sociaux, 6 000 de plus qu'il y a deux ans : le ministre décide pourtant de poursuivre sa politique d'inclusion systématique et forcée, en particulier à travers l'externalisation des établissements sociaux et médico-sociaux comme à Déville-les-Rouen. C'est inacceptable !

Les Pôles d'appui à la scolarité, pourtant rejetés par le Parlement, sont maintenus et généralisés : non seulement ils suppriment des postes mais ils contournent les notifications MDPH. D'autre part, le duo enseignant spécialisé / éducateur spécialisé conduit à « coacher » les enseignants au lieu de prendre réellement en charge les élèves. Un avis FO FSU UNSA a été adopté lors de la FS du 29 mai pour exiger l'abandon des PAS et que cesse la captation de moyens enseignants pour ce dispositif. La FNEC FP-FO exige que vous répondiez favorablement à cet avis majoritaire.

Autre conséquence de l'économie de guerre : la rémunération de la grande majorité des fonctionnaires est bloquée au SMIC ou s'en rapproche. En pleine période inflationniste, le

gouvernement a décidé que les agents publics n'auraient toujours pas d'augmentation. Le point d'indice reste gelé, le tassement des grilles indiciaires supprime le droit à la carrière et la reconnaissance des qualifications.

La mise en place à marche forcée de la protection sociale complémentaire obligatoire est préjudiciable à de nombreux personnels, en particulier les plus précaires et les retraités. La FNEC FP-FO, qui n'a pas signé l'accord PSC, exige qu'il soit renégocié sur la base de la liberté d'adhésion à la complémentaire, garantissant le couplage santé-prévoyance, la solidarité entre agents, le même panier de soins pour tous sans système d'options ou de surcotisation. Les personnels AESH sont payés sous le seuil de pauvreté et leur revendication d'un vrai statut dans le cadre d'un temps plein de 24 heures n'est toujours pas entendue.

La réforme de la formation initiale des enseignants se met aussi en place à marche forcée. La FNEC FP-FO revendique l'abandon de la « masterisation », un concours au niveau licence (hors agrégation) avec une formation rémunérée à plein temps sous statut, pouvant être reconnue comme valant grade de master. La mise en place de l'année d'élève fonctionnaire implique une entrée dans le métier avec une rémunération de misère pour des lauréats de concours de catégorie A : en net, moins que le SMIC durant l'année d'élève fonctionnaire, à peine 10 % au-dessus lors de l'année de fonctionnaire stagiaire.

La FNEC FP-FO exige le rétablissement des listes complémentaires pour pourvoir à la vacance des postes en cours d'année, refuse l'inégalité devant le concours avec la mise en place du concours spécifique de licence PE, exige l'annulation de l'engagement de 4 ans post-titularisation. Elle refuse que les étudiants qui obtiennent leur licence mais pas le concours se retrouvent sans formation de master comme c'est le cas dans de nombreuses universités.

Un préavis de grève déposé par la FNEC FP-FO couvre les différentes catégories de personnels de l'Education nationale qui seraient amenées à décider la grève pour obtenir les moyens nécessaires, l'augmentation des salaires, l'abandon des contre-réformes qui remettent en cause les statuts, les diplômes et le droit à l'instruction, pour l'arrêt de la militarisation de l'Ecole et le retrait de la loi de programmation militaire.